

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 29 avril 2009

L'an deux mil neuf, le vingt neuf avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DORNER Yoann.

Absentes excusées : SAPHORE Ghislaine, DOUAUD Alice.

Absentes : NEVOUX Catherine, FOUQUET Gaëdic.

Maryline GAUTIER a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

• **Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2009.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

SUBVENTION AUPRES DU FOND D'AIDE AUX COMMUNES : TRAVAUX COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la possibilité de demander une subvention auprès du Fond d'Aide aux Communes pour la réalisation de travaux de couverture et de charpente sur différents sites :

- Bâtiment de l'atelier municipal,
- Bâtiment du comité des fêtes,
- Bâtiment du Vélo Club,
- Bâtiment du Club des jeunes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de demander une subvention pour l'ensemble de ces travaux.

Monsieur le Maire fait ensuite un compte rendu des travaux qui ont été réalisés :

- travaux de sablage des murs du cimetière et de descente au port,
- travaux de nettoyage et refaçonnage du mur de l'école.

Un devis sera demandé pour l'entretien du mur du calvaire.

Il prévu d'arracher la haie devant le cimetière. Elle sera remplacée par une jachère fleurie pour cet été, en attendant d'autres plantations.

Des travaux de rebouchage sur divers chemins sont prévus.

DECISION MODIFICATIVE n°1/2009 – LOCATIFS SOCIAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
023. D-OsF	0.00	250.00	250.00	Virement à la section d'investissement
61522. D- RF	12 305.10	-250.00	12 055.10	Bâtiments
021. R-OsF	0.00	250.00	250.00	Virement de la section d'exploitation
165. D- RF	500.00	250.00	750.00	Dépôts et cautionnements reçus

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°1/2009.

DISSOLUTION DU SICALA 44 : AVIS DU CONSEIL

Après explications de Monsieur le Maire sur les activités et la situation du SICALA 44, et de la demande du secrétaire général Monsieur Michel PAPAUD pour le préfet, d'engager une procédure de dissolution,

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la dissolution proposée du SICALA 44.

ACHAT DE MATERIEL

Monsieur le Maire expose, avec son adjoint Hervé COULON les motivations qui ont mené à l'achat d'une nouvelle tondeuse, ainsi que l'organisation des tâches et des horaires des employés du service technique.

CONTRAT DE TERRITOIRE : EXPLICATIONS

Monsieur le Maire explique les projets de la CCLS avec des subventions possibles de la part du Conseil Général d'une part et Régional d'autre part.

Trois projets sont en cours de réflexion pour la commune :

- travaux sur réseau d'assainissement,
- isolation de la salle polyvalente et chauffage, récupération d'eau de pluie par cuve enterrée,
- acquisition foncière et mobilière pour un commerce.

AMENAGEMENT DU PORT : PROJET A DISCUTER

Il s'agit d'imaginer un projet autour de l'aménagement du port et du centre bourg. Différents acteurs seraient sollicités : CORELA, Estuarium GIP, Conservatoire du Littoral, les Architectes des Bâtiments de France, le groupe d'histoire locale, le comité Départemental du Tourisme, les chasseurs et les pêcheurs...

Un groupe de réflexion est lancé.

QUESTIONS DIVERSES

1. Subvention :

Suite à la délibération prise le 6 mars dernier, au sujet de l'enveloppe globale de subvention de 950 € il convient d'intégrer le Vélo Club Lavausien.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer pour chacune des associations communales, le montant de 100,00 € dans une volonté de partenariat, à condition de fournir des éléments financiers et/ou des projets éventuels ; dans le cas où ces éléments ne seraient pas fournis, elle se verra attribuée la somme de 57.73 €

2. Chenilles urticantes : surveillance du développement des chenilles urticantes

Pour prévenir les risques et proposer une méthode de lutte adaptée, il convient de nommer un observateur bénévole.

3. Eoliennes en Sud Estuaire : un dossier est à consulter en mairie et un avis sera donné fin juin.

4. Intercommunalité : il convient d'accroître le nombre de délégués de La Chapelle-Launay au Conseil Communautaire suite à une augmentation du nombre d'habitants.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur l'augmentation du nombre de délégués de La Chapelle-Launay et la modification des statuts de la Communauté de Commune Loire et Sillon correspondant.

5. Elections Européennes du 7 juin 2009 : chacun des élus présents a rempli le tableau des permanences lors des élections européennes.

6. Forum des associations : il aura lieu le samedi 12 septembre prochain, de 10 heures à midi, dans la salle polyvalente.

7. Commémoration du 8 mai 1945 : elle aura lieu le dimanche 10 mai 2009.

8. L'Assemblée Générale Extraordinaire du foot aura lieu le 5 mai prochain à 19h30 à la salle polyvalente.

Fin à 23h30.